

ABONNEMENT

Un an... 13 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 10 SEPTEMBRE

LA MORT DE M. le Comte de Paris

M. le Comte de Paris est mort avant hier matin, à 7 heures 40.

La nouvelle de sa maladie et la certitude d'un dénouement fatal avaient produit en France et dans toute l'Europe une certaine impression. Depuis plusieurs jours, les yeux étaient fixés sur ce lit d'agonie où le malade attendait la mort si lente à venir, et où il a donné par son énergie morale et par sa résignation un noble spectacle. M. le Comte de Paris savait depuis longtemps qu'il était condamné. Il avait fait le compte de ses jours. Il a, jusqu'au dernier moment, gardé son secret. Il est resté debout. Il ne s'est avoué vaincu que lorsqu'il lui est devenu matériellement impossible de prolonger la lutte. Il a refusé les secours de la médecine qui lui auraient permis de passer d'un sommeil sans souffrances à la mort. Il a voulu conserver sa lucidité d'esprit et profiter de ses derniers instants de vie pour entretenir les siens des intérêts qui lui étaient chers. A tous les membres de sa famille, groupés autour de leur chef, il a dit la parole d'adieu et tracé le devoir. Il convient de s'incliner respectueusement devant cette tombe qui s'ouvre hors de France pour un Français.

Le moment serait mal choisi pour apprécier la conduite politique de M. le Comte de Paris. Sur la direction qu'il a donnée au parti royaliste, sur les influences auxquelles il s'est prêté, on peut différer d'opinion. Il ne doit y avoir qu'une voix pour rendre hommage à la dignité de sa vie et à l'élevation de son caractère.

La vie de M. le Comte de Paris a été toute de devoir et de labeur. Il a donné l'exemple de toutes les vertus domestiques. Il était brave : il s'est battu avec une valeur toute française ; il n'a pas tenu à lui qu'il ne portât les armes pour la défense de sa patrie. Il avait l'esprit actif et l'intelligence ouverte. Attentif aux questions qui se posent à la société moderne, il inclinait vers les solutions libérales. Héritier des princes de la Maison de France, il pensait avoir reçu de sa naissance une mission à laquelle il ne croyait pas pouvoir renoncer sans être coupable de défaillance. Il s'est dévoué tout entier à ce qu'il jugeait son devoir.

Sa destinée a été douloureuse. D'après souffrances lui ont été imposées avec d'amères déceptions. Il était le représentant d'une idée ; mais les idées ont leur heure dans le développement des peuples ; le principe qu'incarnait le Comte de Paris s'est heurté contre les faits et devant la force des choses. Les événements se sont déroulés. Il n'y a pas eu sa part. Il s'est rendu compte de la stérilité de ses efforts. Il a connu le découragement. Mais surtout il a subi cette épreuve pénible entre toutes : ayant pris de bonne heure le chemin de l'exil, il est mort sur une terre étrangère. A tout homme, l'exil est insupportable. Pour M. le Comte de Paris, les souvenirs de famille l'attachaient étroitement au sol de la patrie. Le regret du

ciel de France l'a poursuivi jusqu'au moment suprême et a rendu sa souffrance plus aiguë.

La postérité jugera la carrière de ce prince. Nous ne lui refusons ni l'hommage de notre respect, ni la pitié à laquelle il a droit. Nous lui savons gré d'avoir porté dignement un nom devant lequel s'inclinent tous ceux qui sont respectueux de l'histoire et de la tradition nationales. (Journal des Débats.)

Les derniers moments. — La mort

M. le Comte de Paris est mort samedi matin. C'est vers quatre heures que l'on comprit que la fin allait arriver.

M^{re} d'Hulst lut les prières des agonisants ; les princesses et les princes commencèrent à se réunir.

M. le Comte de Paris a conservé sa connaissance presque jusqu'à son dernier moment. Il reconnaissait les personnes qui l'entouraient et leur adressait de temps en temps quelques mots.

Le Prince n'eut aucune agonie ; il s'éteignit lentement, sans effort.

Le docteur Récanier se pencha sur le Comte, une première fois, et constata que le cœur battait encore ; mais à sept heures quarante il se pencha une seconde fois : le cœur ne battait plus.

A ce moment tous les princes et princesses présents au château étaient dans sa chambre agenouillés autour de son lit ; M^{re} la Comtesse de Paris, debout, tenait la main du Prince.

Jusqu'au dernier moment elle garda les mains du mourant dans les siennes ; puis, quand tout fut fini, elle lui ferma les yeux et le baisa sur le front en lui disant : « Adieu ! »

Alors tous les princes présents ont mis genou en terre et baisé tour à tour la main du Comte de Paris.

ACTE DE DÉCÈS

Dans l'après-midi, un registrar est allé à Stowe-House portant les registres de l'état-civil pour enregistrer le décès de M. le Comte de Paris.

Voici le texte de ce document :

« Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte » de Paris, est mort le 8 septembre 1894, à » Stowe-House, à l'âge de cinquante-six ans, » chef de la maison royale de France. La » cause de la mort est une obstruction intestinale et l'épuisement certifié par le docteur » Death.

» Témoin : Dupuy, secrétaire particulier du » prince, présent au moment du décès.

» Signé : BARNES, registrar. »

M. le Comte de Paris repose actuellement sur le lit sur lequel il est mort. Ses mains sont jointes et une croix en bois est placée sur sa poitrine.

Lorsque M. le Comte de Paris quitta le Tréport pour l'exil, le navire qui le portait arbora un drapeau tricolore que le Prince emporta et déposa dans sa bibliothèque. On a tendu ce drapeau sur le lit de mort.

La mise en bière a lieu aujourd'hui.

Les obsèques, fixées à mercredi prochain, s'effectueront à Weybridge, localité située à une heure de Londres, sur la ligne de Southampton.

Quant au transfert du corps en France, dans la chapelle de Dreux, rien n'est fixé à cet égard.

La fortune du Comte de Paris

M. le Comte de Paris a reçu tout naturellement sa part dans les 45 millions de la fameuse restitution qui fut faite après la guerre ; mais les princes étaient au nombre de vingt-sept, et ces 45 millions furent partagés entre huit branches d'héritiers, dont trois branches étrangères.

Il ne lui revint donc qu'une assez faible portion, que les renseignements les plus exagérés ont portée à 7 ou 8 millions au maximum.

Par contre, en mourant, la duchesse de Galliera lui laissa 25 millions, libres de toutes charges.

On peut donc évaluer à une quarantaine de millions l'héritage actuel qui devra se partager entre les six enfants du Comte de Paris, après l'attribution qui appartient en propre à leur mère.

On dit que le duc d'Orléans, comme chef de la famille politique, sera tout naturellement avantagé : il aurait à sa disposition immédiate un revenu de 250,000 francs environ, s'ajoutant à la pension de 100,000 francs par an que lui servaient depuis sa sortie de Clairvaux son père et sa mère.

On a beaucoup remarqué que pendant la maladie de M. le Comte de Paris aucun des hommes qui figurent dans les conseils du parti orléaniste n'a été appelé à Stowe. Il semble que, dans l'entourage même du mourant, on ait voulu ajourner la question politique.

Elle se posera après qu'on aura procédé à l'ouverture du testament que laisse, dit-on, M. le Comte de Paris.

INFORMATIONS

Dernier Conseil des ministres

Le Conseil a autorisé le ministre de la guerre à maintenir sous les drapeaux, jusqu'en avril, 24,000 hommes sur 36,000 de la classe 1892.

Aujourd'hui, le Cabinet doit prendre une décision relative à la demande du transfert en France des restes du Comte de Paris.

Le ministre de la guerre

Le général Mercier, qui s'est rendu samedi à Pont-sur-Seine, est en ce moment fort occupé par l'attention particulière qu'il apporte aux grandes manœuvres.

Il est décidé à tout voir par lui-même : l'autre jour il était aux manœuvres de forteresse ; le 13, il se rendra aux manœuvres des 4^e et 11^e corps, à Artenay ; le 14, il assistera à celles de Vaujours, et le 17 à celle de Bonneval.

Le 18, il retournera à Vaujours avec le Président de la République pour la fin des manœuvres de forteresse, et enfin il passera à Château-Juif, aux côtés du chef de l'Etat, les deux journées du 19 et du 20 qui clôtureront cette série d'opérations.

Maladie du Sultan de Maroc

On annonce, de Fez, que le Sultan de Maroc est gravement malade.

Chine et Japon

Le Times publie les dépêches suivantes :

« Changhaï, le 8 septembre. — Le bruit

court que l'armée japonaise et l'armée chinoise se trouvent en face l'une de l'autre sur les rives du fleuve Jin-Jin, qui coule au nord de Séoul.

» Le fleuve est actuellement infranchissable par suite d'une inondation. »

Renforcement de la flotte chinoise

Le gouvernement chinois serait, dit-on, entré en pourparlers avec le Chili pour acheter à ce pays la moitié de sa flotte.

Les troubles d'Andorre

Perpignan, 8 septembre. — M. Bonhoure, en recevant les délégués Andorrans, leur a affirmé que le gouvernement français prendrait en mains les intérêts d'Andorre à propos des prétentions de l'évêque d'Urgel. Des observations ont été présentées au cabinet espagnol.

Les Andorrans menacent de se mettre en révolution si on ne fait pas droit à leurs réclamations.

Accidents et troubles en Espagne

A Espiel, province de Cordoue, une provision de poudre a fait explosion dans une maison particulière. La maison a été détruite et dix personnes gravement blessées.

A Villafranca (Navarre), à la suite de la vente de biens communaux, la population s'est livrée à de violentes manifestations, envahissant les propriétés des nouveaux acquéreurs, saccageant les vignes, les oliviers et les champs ; des troupes sont dirigées sur les lieux pour rétablir l'ordre.

On craint une collision entre la force armée et la population qui est très surexcitée.

Behanin mis à la portion congrue

Behanin a été vraiment mis à la portion congrue par l'administration Martiniquoise. Douze francs par jour pour l'entretien et la nourriture de l'ex-Majesté dahoméenne et de sa suite : soit vingt sous par personne. Il est vrai qu'on lui sert journellement un morceau de viande valant 3 fr. 50 et un pot de riz de douze sous. Total : 14 fr. 40, soit un peu plus de vingt-huit sous par jour et par âme.

Officier prussien tué pendant les manœuvres

Mardi dernier, lors des manœuvres de brigade qui ont eu lieu entre Erlbach et Endtkirchen, le capitaine de Kress, du 16^e régiment d'infanterie, a été tué par un coup de fusil chargé à balle.

L'enquête faite à la brigade n'a, jusqu'à présent, donné aucun résultat.

Suicide d'un officier

M. Petit, capitaine au 128^e de ligne, en garnison à Sedan, vient de se suicider.

Dans une lettre écrite au colonel, le capitaine Petit explique l'acte qu'il va commettre et l'attribue à un dérangement d'esprit.

C'est après avoir muni son revolver d'ordonnance de ses six cartouches que le capitaine s'est brûlé la cervelle.

Une seule balle a été tirée, elle a traversé le cerveau de part en part.

Un peu de Turpin

M. Turpin, qui, depuis son échec déguisé devant la commission des inventeurs, s'occupait de conclure une affaire privée, serait, dit-on, sur le point d'aboutir.

M. Turpin construirait une usine pour la fabrication des nouveaux explosifs dont il a communiqué les procédés au ministère de la guerre.

Il serait commandité, pour plusieurs millions,

par une personnalité parisienne bien connue du journalisme et de la grande industrie.

M. Zola en correctionnelle

Le *Gil Blas* et M. Emile Zola sont poursuivis en police correctionnelle par M. Bourgeois, entrepreneur de la construction de l'église de Lourdes.

M. Bourgeois se plaint d'avoir été diffamé dans le dernier roman de M. Zola : *Lourdes*.

Les vélocipédistes et les ponts à péage

La Cour de cassation vient, après rapport de M. le conseiller Accarias, de décider que le vélocipédiste qui se présente, avec sa machine, à l'entrée d'un pont à péage, dont le tarif ne vise pas spécialement les vélocipèdes, ne peut, pour le passage dudit pont, se voir imposer une taxe supérieure à celle des piétons.

Assassinat en chemin de fer

Le service de la Sûreté vient d'ouvrir une enquête sur l'assassinat de M. Emile Bernard, fabricant de produits antiseptiques, 30, boulevard du Temple, trouvé inanimé dans le train de Nice, à la station de Montélimar. Il avait reçu deux balles dans la tête.

L'auteur présumé du crime, dont l'arrestation a été opérée à Marseille, serait M. B..., associé de M. Bernard.

Découverte d'un cadavre à Avignon

On vient de retirer du Rhône, sous les murs d'Avignon, le cadavre d'un individu bien mis que l'on croit être M. Argoud, économiste de l'hospice de la Charité de Lyon. Le corps paraît avoir séjourné dix jours dans l'eau et ne porte pas traces de blessures.

Terrible chute dans un gouffre

On écrit d'Anecy :
« Le jeune Oscar Simond, de Samoens, et sa sœur Clémentine étaient à la montagne dite « la Bourgeoise » ; ils s'assirent au bord d'un précipice à pic, profond de plus de trente mètres, et poussèrent du pied dans le ravin des gerbes de foin.

« Malheureusement, ils lancèrent l'une d'elles trop fort et furent entraînés.

« Le jeune homme, le crâne fracturé, le cuir chevelu presque entièrement détaché de la tête, avait le corps couvert de blessures ; quant à sa sœur, elle n'était pas dans un meilleur état. Son corps n'était qu'une plaie et elle avait plusieurs côtes brisées. »

Singulier coup de foudre

A Rieupeyroux (Aveyron), un nommé Fontès, âgé de 23 ans, tendait une bouteille de vin à sa mère quand il fut frappé, à la tête, par la foudre et tué instantanément.

Canards américains d'été

Le *New-York Herald* annonce que la tour Eiffel a été vendue aux promoteurs d'une exposition à Baltimore.

A quand le vol du dôme central par un habile pick-pocket américain ?

Examen de jeunes filles

Une élève, interrogée sur la Saint-Barthélemy, dit que Charles IX, lui-même, tira sur les Huguenots.

— Et d'où cela ? lui demande l'examineur.

— D'une fenêtre du Louvre...

Puis, après un moment de réflexion :

— Du Louvre... ou du Bon-Marché, je ne sais plus au juste.

REVUE HEBDOMADAIRE

9 septembre 1894.

A la suite de la liquidation, il se produit un peu de réaction sur nos rentes.

Ce tassement des cours, après la hausse échevelée du mois dernier, est trop naturel pour qu'on ait à la regretter.

Notre situation budgétaire laisse beaucoup à désirer et le rendement des impôts est loin d'être satisfaisant.

Il nous semble malgré tout que les meneurs du mouvement ne renoncent pas encore à abandonner la partie.

Le 3 0/0 est à 104.05 ; le 3 1/2 à 109.45.

Le Crédit Foncier est à 920, en avance sur la semaine dernière.

Les obligations foncières et communales ont un marché suivi.

Le Comptoir national d'Escompte est à 521.25. Son bilan au 31 juillet accuse une nouvelle augmentation dans le chiffre de ses affaires.

La Société Générale a été très demandée à 468.75. Les résultats favorables de l'exercice influencent la valeur.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 737.50.

La banque des Pays-Autrichiens, qui a de nombreuses affaires à l'étude et dont la plupart doivent incessamment voir le jour, conserve une excellente tenue à 547.50.

Nos grands chemins continuent à faire une excellente contenance.

Le Lyon s'est avancé cette semaine à 4,424.75, l'Orléans à 4,505 et l'Ouest à 4,402.50.

Les obligations de la Société des Chemins de fer Economiques ont de bonnes demandes au comptant.

L'Italien, depuis la liquidation, a un marché très animé. Les hauts cours ont amené des réalisations bien naturelles.

L'Extérieure continue à faire preuve de bonnes tendances, mais c'est affaire de spéculation.

Les fonds Austro-Hongrois restent bien tenus. Les valeurs ottomanes ont continué à faire bonne contenance et leurs cours ne se laissent pas facilement entamer par les réalisations, dont elles ne sont pas plus exemptes que les autres.

En banque, les valeurs de mines sont calmes. La Langlaagte sur laquelle ont va détacher la semaine prochaine un coupon de 3 1/3 se négocie de 411.25 à 415.

Bonne semaine pour la Mossamèdes qui finit à 34.50. La compagnie fait preuve d'une grande activité, nécessaire du reste, pour mettre à profit les immenses richesses de la concession.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

M. le préfet est en tournée.

Arrivé à X... et désirant connaître le nom du capitaine des pompiers, il dit au maire :

— Et les pompiers ont à leur tête ?

— Un casque, m'sieur le préfet.

— Non, ma tante, ne croyez pas cela. Il ne me pardonnera jamais d'avoir désobéi à ses ordres, de lui avoir résisté formellement et de préférer être à jamais bannie de chez lui plutôt que d'accéder à son désir.

— Et qu'exigeait-il donc que vous ne puissiez satisfaire ?

Une faible rougeur monta aux joues de Gilberte.

— Il voulait me faire épouser un homme que je n'estime pas.

Il y eut un instant de silence : Madame Daltier semblait soulagée d'un grand poids. Albéric examinait attentivement sa cousine.

— Et qu'a donc fait cet homme pour mériter une si forte antipathie de votre part ?

— Ma tante, je ne sais ; il me déplait souverainement ; il est vulgaire et j'ai horreur du vulgaire ; je ne parle pas d'une absolue stérilité d'esprit qui le rend encore plus insupportable. Bref, puisque je ne l'aime pas, je ne peux pas l'épouser.

Madame Daltier attira Gilberte à elle et mit un baiser sur ce joli visage irrité.

Cette enfant avait au moins gardé, dans le milieu dévoyé où elle avait vécu, une grande fraîcheur de sentiments.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 10 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 14°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 13°
Midi,	768 m/m	au-dessus 17°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 8°

Les élèves-officiers de Saumur

Comme nous l'avons dit, les 74 élèves-officiers admis cette année à Saumur, dont l'*Echo Saumurois* a donné les noms au commencement de la semaine dernière, n'entreront à l'École d'application de cavalerie que le 1^{er} avril 1895.

La décision prise par le ministre de la guerre, dit le *Temps*, est excellente à tous les points de vue et donne satisfaction à des desiderata exprimés depuis bien des années. Elle fait tout d'abord alterner entre Saint-Cyr et Saumur le renouvellement des cadres des sous-lieutenants de cavalerie ; elle supprime ensuite la différence anormale constatée entre la cavalerie et les autres armes sous le rapport de la date de la promotion des sous-lieutenants sortant de la troupe.

Le 135^e aux manœuvres

Le 135^e de ligne a quitté son cantonnement de Saulgé-l'Hôpital et Ligné, vendredi matin à 2 heures, se dirigeant sur le secteur compris entre le pont de Méa, Concourson, les Verchers, Doué-la-Fontaine.

A 3 heures un quart, la colonne atteignait Saint-Georges-Châtelais, sis à 4,500 mètres du pont de Méa. Là, des avant-postes ont été établis de façon à couvrir le secteur ci-dessus, après avoir passé par Brigné.

A 6 heures et demie, deux bataillons du 77^e ont été signalés au pont de Méa et ils ont attaqué les avant-postes établis sur Concourson, puis, ayant été repoussés, plusieurs escarmouches ont eu lieu de part et d'autre sur différents petits postes établis par le 135^e, par des reconnaissances de cavalerie ou d'infanterie.

La réserve du 135^e, qui avait pris position au carrefour de Minières, gardait les routes de Vihiers, Savennières et de la Croix-Vallée, a reçu à 8 heures un quart l'ordre de se rendre sur Saint-Georges-Châtelais, où elle est arrivée à 9 heures 20, et c'est ce renfort qui — s'il n'avait pas été obligé de faire un certain détour pour ne pas abîmer les récoltes, ce qui a fait perdre beaucoup de temps — une demi-heure ou trois quarts d'heure environ — serait arrivé plus tôt à décider du sort de l'action, car,

étant dans cette position, l'ennemi (77^e) aurait subi des pertes considérables, étant pris par derrière.

L'action s'est donc terminée à 9 heures 35 du matin et aussitôt les deux régiments se sont dirigés sur Doué-la-Fontaine où ils ont cantonné.

Dans les deux régiments, les hommes sont très dispos. Le 135^e a fort bien marché.

A signaler, au 135^e, un cas de rougeole et un réserviste tombé en syncope à l'arrivée à la grande halte qui a eu lieu au carrefour de Minières, à 3 kilomètres de Doué (30 minutes de la grande halte). Le 135^e est arrivé à Doué à une heure et demie, le 77^e à midi et demi.

Vendredi matin, au départ, après la grande halte du 77^e pour rentrer à Doué-la-Fontaine, un soldat à blessé un de ses camarades placé devant lui. Par inadvertance, son fusil était resté chargé à blanc, fort heureusement ; en prenant son arme, il a appuyé sur la gachette et la bourse en carton a frappé ce soldat derrière la tête ; elle lui a fait une blessure sans gravité. (Patriote.)

Echo militaire

D'après des renseignements particuliers qui nous parviennent, dit l'*Anjou*, le bruit court, au quartier de cavalerie d'Angers, que l'essai de mobilisation du 63^e régiment de dragons, formant la réserve du 23^e, serait fixé en Maine-et-Loire vers le 23 septembre.

La dépopulation des campagnes

M. Jules Simon, dans son article hebdomadaire du *Figaro*, signale diverses causes de la dépopulation des campagnes :

« Après trois ans de son métier, le soldat est libre de rentrer chez lui, de remettre sa veste et ses sabots et de passer ses journées tout seul dans un champ, et ses nuits entassé avec tous les autres dans un chambre où on étouffe. Il semble à ce fusilier qu'il descend plusieurs crans de l'échelle sociale en redevenant paysan. Il quittera la caserne, mais il quittera aussi la ville : la ville aux grandes usines, aux grandes foules, aux grands estaminets, où on est libre comme l'air une fois le travail terminé.

« S'il a été sergent, il est bourgeois pour toute sa vie ; s'il est resté soldat, il veut au moins être citadin. Il délaisse l'agriculture et entre dans l'industrie. Le travail des champs n'a plus que les enfants, les infirmes et quelques obstinés, philosophes à leur manière, qui ont gardé le souvenir des premières caresses et des anciennes amitiés.

« L'école primaire seconde ce mouvement d'émigration dans les villes. On sait tant de choses à présent ! Ces paysans ne savaient rien. Ils n'avaient pas besoin de lire le *Petit Journal*. Ils ne songeaient pas à devenir orateurs dans les clubs ni à choisir pour leurs soirées entre le club et le café-chantant.

39 Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

Albéric se levait de son côté pour laisser sa mère et Gilberte en tête à tête, mais cette dernière le retint :

— Vous pouvez entendre ce que je vais dire, mon cousin ; vous connaissez mon oncle Simiès et c'est grâce à vous que j'ai pensé à la seule famille à laquelle je pouvais demander asile.

Il se rassit et elle poursuivit tandis qu'une émotion contenue faisait trembler sa voix :

— Il y a huit jours, j'étais encore bien heureuse et insouciante dans la vie. En peu d'heures cela a changé par le subit caprice de mon tuteur.

— Qu'y a-t-il donc eu entre vous ? Peut-être le mal n'est-il pas sans remède ? Vous avez été sans doute trop prompts tous les deux ? Peut-être votre oncle regrette-t-il à l'heure qu'il est une sévérité...

Gilberte secoua la tête :

Quant à Albéric, si Mademoiselle Mauduit l'eût regardé en cet instant, elle eût vu un sourire s'esquisser sous sa moustache brune.

— Et pourquoi votre oncle y tenait-il tant, à ce mariage ?

— M. Mahoni possède onze millions, alors !... Madame Daltier sourit à son tour.

— Et cela ne vous a point tentée, Gilberte ?

Gilberte se mit à rire d'un joli rire cristallin et frais.

— Accunement, ma tante.

Puis elle rougit, hésita un peu et reprit :

— Mon oncle qui... qui est légèrement... enfin qui a des idées très arrêtées et très bizarres quelquefois, se figure que l'argent peut seul faire le bonheur en ce monde et qu'une jeune fille arrive à la félicité la plus parfaite en contractant une union qui lui apporte une grosse fortune, beaucoup de diamants et une corbeille magnifique.

— Et vous ne pensez pas comme lui ?

— Oh ! non, ma tante, fit Gilberte en levant ses grands yeux francs sur Madame Daltier. Aussi ai-je résisté à mon oncle, doucement, poliment, mais avec fermeté. Je l'ai supplié, j'ai tenté de l'adoucir : il m'a répondu par une insulte.

Les yeux d'Albéric et de sa mère interrogeaient :

— Il m'a dit, s'écria Gilberte indignée, il m'a dit que je n'avais au cœur que de l'ingratitude et que je ne désirais rester chez lui que pour...

— Pour ?...

— Pour soigner mon héritage. Or, reprit-elle avec feu, je n'en veux point de son argent, je n'ai jamais songé qu'il pourrait me léguer sa fortune, et à présent j'aimerais mieux mendier mon pain que de lui demander le moindre chose. Alors je suis partie de chez lui le jour même qu'il m'en a chassée. Je ne savais où aller. J'ai beaucoup d'amies, mais, sans que je puisse définir pourquoi, il me répugnait de me réfugier chez elles. Certainement elles sont fort gentilles, cependant nous ne saurions sympathiser ensemble de près comme de loin. C'est alors que je me suis souvenue des bonnes paroles de mon cousin et vous voyez si j'en ai profité puisque je suis venue tout droit à vous.

— Et vous ne pouviez mieux faire, ma chère enfant, dit Madame Daltier en attirant Gilberte contre elle. Marie et Edmée seront charmées de vous avoir pour compagne, elles vous ai-

» La République les oublie là-bas, dans leurs villages. Elle ne donne pas même le nécessaire, *panem et circenses*, le pain et le cirque. Ils n'ont ni journal, ni livres, ni club, ni spectacle, ni hôpital, ni médecin, ni grève, ni émentes. On leur refuse tous les plaisirs de la vie. Et ils resteraient là, eux qui peuvent être tisseurs, ou typos, ou mécaniciens, et qui ont été trois ans tourlourous?... Jamais de la vie!

» Et pourtant la vie rurale est la plus saine de toutes, la plus sûre, la plus agréable, la plus virile, si on voulait faire le nécessaire pour développer ses avantages, et se donner la peine de les démontrer.

O fortunatos nimium sua si bona norint.

» Mais on s'endort. Nous ne sommes qu'une vingtaine de Cassandres pour crier de tous côtés qu'en France surtout l'agriculture est la force et l'avenir du pays.

» Je vois les choses bien autrement que nos troupiers. Si j'étais de force à piquer les bœufs et à dresser une meule de blé ou de foin, je me croirais un aristocrate, tandis que dans les villes, sous le règne de la machine à feu continu, nous ne sommes que des esclaves.»

Gare aux huîtres

A peine les huîtres ont-elles fait leur apparition que, de plusieurs côtés, arrivent des nouvelles alarmantes.

Des amateurs dédaigneux de la tradition des mois en R, sont tombés malades à la suite de l'ingestion des premières huîtres.

Sans être d'une conséquence grave, ces accidents sont toujours fâcheux et on peut les éviter facilement.

L'huître est souvent rendue malsaine par la ponte. Il convient donc d'examiner les mollesques avant de les servir à table.

Lorsque l'eau contenue dans la coquille est claire et limpide, lorsque la chair est brillante, bien nette, lorsque le bord des lèvres n'est ni terne ni affaissé, on peut hardiment consommer l'huître : elle est saine.

Au contraire, si la chair est molle et laiteuse ou si l'eau est trouble, l'huître est certainement malade et doit être rejetée.

Un gourmet ne s'y trompe jamais.

MÉRON

Vaisselle compromise

Dans la matinée du 4 septembre, la dame Paluault, de Méron, allait chercher de la vaisselle dans une chambre contiguë à l'habitation de la femme Clavereau, lorsqu'elle rencontra cette dernière qui, sans provocation, et avec l'aide de sa fille la femme Belouin, l'injuria, la renversa par terre et lui appliqua un coup de pied dans la poitrine. La dame Paluault ajouta que, s'étant relevée, elle fut frappée de nouveau et que, pour l'empêcher d'appeler

sa mari à son secours, son ennemie lui fermait la bouche avec sa main.

Néanmoins, elle put se dégager et courut près de Paluault qui revint avec elle pour chercher la vaisselle. Devant le mari, la femme Clavereau battit une seconde fois la plaignante et l'époux dut lui arracher des mains une fourche américaine dont elle les menaçait.

La dame Clavereau prétend, de son côté, que la femme Paluault tient, depuis longtemps, sur son compte, des propos diffamatoires; que, lorsque sa voisine vint chercher sa vaisselle, comme elle lui demandait des explications, la femme Paluault lui porta un coup de poing auquel répondit une paire de gifles; qu'on s'est, réciproquement, culbuté, colleté, égrainé; que Paluault prit fait et cause pour sa moitié et cogna sur la Clavereau surabondamment.

Enfin, la femme Belouin affirme qu'elle s'est bornée à prendre la défense de sa mère tambourinée à outrance par le ménage Paluault; et que c'est elle qui, sur l'invitation de la Clavereau, saisit une fourche que Paluault lui enleva.

Pas de témoins. Il y aura du tirage pour le jugement correctionnel.

ANGERS

Le commissaire général de l'Exposition

Après de vives instances de la part de M. le Maire d'Angers, M. Dauville, directeur de l'École régionale des Beaux-Arts, a accepté les fonctions de commissaire général de l'Exposition de 1895.

Angers-Nautique

On lit dans le *Petit Courrier* :

« Nous constatons avec plaisir, chaque soir, que les membres de la Société « Angers-Nautique » s'entraînent à qui mieux mieux dans le bassin de la Maine en vue des grandes régates que cette Société désire organiser à l'occasion de la fête nationale du 22 septembre courant.

» Nous croyons savoir qu'une demande de subvention a été adressée à la municipalité dans ce but, afin de permettre de créer des prix suffisants pour attirer dans notre ville les Sociétés nautiques de Tours, Saumur et Orléans.

» Nous osons espérer que la municipalité fera droit à cette juste demande, et que les Angevins, depuis longtemps privés de joutes nautiques, auront le plaisir d'en avoir cette année, et de très intéressantes. »

La consommation de l'alcool à Angers

Le Ministre des Finances vient de faire le relevé de la consommation de l'alcool dans les 47 plus grandes villes de France.

Dans l'ordre de classement, Angers arrive la

vingtième avec une consommation de 6 litres 08 par habitant.

Paris arrive la 18^e, c'est-à-dire deux rangs avant, avec 8 litres.

Les forains dentistes

Des plaintes formelles se sont élevées contre les dentistes qui se rendent sur les places publiques, foires et marchés, et qui n'exercent pas leur « art », mais s'occupent d'orthopédie, de la guérison des hernies, de la vente d'appareils électriques et aussi de « secrets » pour diverses maladies.

Une instruction va être notifiée aux municipalités et aux commissaires de police pour surveiller étroitement les agissements des forains de cette catégorie, qui cherchent à exploiter la crédulité publique, et pour les inviter à constater tous les faits délictueux par des procès-verbaux dont le Parquet devra être saisi sans aucun retard aux fins de poursuites.

État-civil de la ville de Saumur

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Louis Maillet, domestique, et Marie-Louise Deniau, domestique, tous deux à Saumur.

Joseph-Auguste Souillard, tulleur, à Montreuil-Bellay, et Marie-Louise Percher, domestique, à Saumur.

Emile Bisch, tailleur d'habits, à Saumur, et Marie-Victorine Chevalier, couturière, à Baugneux.

Engène-Louis Decron, menuisier, et Marthe-Augustine Hérisson, couturière, tous deux à Saumur.

Gabrielle-Edmond Grasser, brigadier moniteur de maréchalerie, à Saumur, et Marie-Victorine Taveau, couturière, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Eugène-Edmond Léard, boulanger, et Adeline Page, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 7 septembre. — Louise-Jeanne Sthamar, épouse de Claude-François Paponet, sans profession, 20 ans, rue de la Visitation.

Bague perdue

M^{lle} Claire, artiste lyrique, 3, rue Courcouronne, a perdu, de son domicile à l'hôtel de la Paix, une bague en or portant, à l'intérieur, cette mention gravée : *Claire, 19 décembre 92.*

FAITS DIVERS

Un ballon extincteur d'incendie

M. Baron, pharmacien-expert à Luçon (Vendée), vient de découvrir un liquide qui peut servir d'extincteur d'incendies. Sous un petit volume et au moment de la réunion de deux ballons (blancs ou verts), s'opère la combinaison des gaz.

Le dégagement est si grand que le gaz a le pouvoir de faire disparaître toute flamme qui se trouve à 4 ou 5 mètres de distance. On a, dès lors, tout le temps, de sauver coffres-forts, tableaux précieux, berceaux d'enfants.

Ce liquide est surtout très efficace dans les feux de cheminées. Toutes les grandes usines, les magasins, les propriétaires, devraient en posséder chez eux.

L'inventeur du gaz extincteur possède du reste un certificat d'un sinistré, M. Bergère, boucher à Luçon, chez qui un feu de cheminée a été éteint instantanément, grâce au ballon Baron.

Dernières Nouvelles

Collision sur la ligne du Nord

Le train rapide n° 115, parti hier de Paris à midi 40, a heurté, à la gare d'Apilly, près Compiègne (Oise), vers deux heures, une machine en train de manœuvrer. Le choc a été si violent qu'il en est résulté l'émiettement des trois premières voitures, occasionnant la mort de neuf voyageurs et blessant une vingtaine d'autres.

MARCHÉS

ANGERS, 8 septembre

Froment, 1^{re} qté, le décalitre, 4 50 — Seigle, » 90. — Orge, 4 20. — Avoine grosse, 4 40. — Pommes de terre nouv., » 50. — Foin, les 100 kilos, 6 fr. — Paille, 5 50. — Farines, les 100 kilos, 27 fr. — Beurre, le kilog, 2 40. — Poulets, la couple, 4 50. — Œufs, la douz., » 90. — Bœuf, le kilo, 2 fr. — vache, 1 90. — Veau, 2 50. — Mouton, 2 40.

BRISSAC, 6 septembre

Froment, le double décalitre, 3 fr. — Seigle, 2 30. — Orge, 2 20. — Avoine hiver, 4 60; été, 4 50. — Foin, la charretée de 4,050 kil., 50 fr. — Paille, 30 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 20. — Poulets (la couple), 4 50. — Oies, 40 fr. — Vin rouge, la barrique, 70 fr. — Vin blanc, la barrique, 80 fr.

SEICHES, 6 septembre

Froment, double-décalitre, 3 fr. — Méteil, 2 60. — Seigle, 2 40. — Avoine, 2 30. — Pommes de terre, » 80. — Beurre, le demi-kil., » 95. — Poulets, la couple, 2 75. — Œufs, la douzaine, » 95. — Canards, 3 fr. — Vin blanc, la barrique, 85 fr. — Vin rouge, la barrique, 45 fr. — Pigeons, la couple, 4 30. — Bœuf, le kil., 1 60. — Vache, 1 60. — Veau, 1 80. — Porc, 4 60. — Mouton, 2 fr.

CHINON, 6 septembre

Froment (l'hectolitre), 44 50. — Seigle, 9 fr. — Orge, 9 50. — Avoine, 9 fr. — Foin, 4 25. — Paille, 3 fr. — Luzerne, 4 25 les 50 kil. — Pommes de terre nouv., 5 fr. — Haricots de Soissons, l'hect., 28 fr. — Bœuf, le kil., 4 60. — Veau, 2 40. — Mouton, 2 fr. — Porc gras, 4 80. — Veau sur pied, le kilo, 1 40. — Œufs, la douzaine, » 80. — Dindons, la couple, 61 fr. — Canards, 3 50. — Poulets, 3 50. — Oies, 40 fr.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

ment déjà, j'en suis sûre, et moi j'aurai une fille de plus.

Ces mots fondirent l'âme encore un peu fermée de Gilberte. Jusqu'à présent elle n'avait pu pleurer; cette fois elle appuya sa tête sur l'épaule de sa tante et pleura amèrement.

Toute son énergie était soudain tombée et elle était prise d'un tremblement nerveux qu'elle ne pouvait réprimer.

Madame Daltier pria son fils d'aller chercher un verre d'eau pour Gilberte; celle-ci profita de l'absence du jeune homme pour murmurer à l'oreille de sa tante :

— Vous êtes bonne, oh ! vous êtes bonne et je vous aimerai tant ! Mais je ne vous imposerais pas longtemps ma présence, allez ! A présent que je suis pauvre je veux travailler, je ne souffrirai de me voir à la charge de personne. Je travaillerai.

— Et à quoi, grand Dieu ! pauvre enfant ?

— Ne craignez pas, laissez-moi faire. Quand j'aurai recouvré ma tranquillité d'esprit, dans quelques jours, j'aurai mûri mon plan et je chercherai de l'occupation. On peut faire beaucoup de choses à mon âge, et par bonheur, mon instruction est bien complète.

— Non, pas complète, pensa Madame Daltier,

soignée peut-être, complète non. Il y a un point capital qui a été négligé.

— Sais-tu ce que me dit ta cousine ? ajouta-t-elle en voyant rentrer Albéric. Eh bien, elle parle déjà de partir, à peine arrivée. Elle ne veut pas nous rester longtemps, elle veut gagner sa vie au dehors.

Elle s'attendait à une protestation de la part de son fils, mais il ne répondit pas.

Madame Daltier rappela les enfants; Marie et Edmée accaparèrent leur cousine, et l'entourèrent de soins et d'attentions.

Elles la conduisirent à la chambre qui lui avait été préparée, simple mais confortable.

— C'est trop bon pour moi, dit Gilberte à Madame Daltier qui les avait suivies. Le coin le plus modeste de votre maison m'eût suffi.

— Nous ne l'aurions pas souffert, mignonne; d'ailleurs, vous ne trouverez pas ici le luxe auquel vous étiez habituée à Paris.

— Eh ! que m'importe ? Croyez-vous que j'y tiens tant que cela ? Je serai si bien ici !

Gilberte demeura seule quelques instants pour échanger son costume de voyage contre un autre plus frais, puis ses cousines vinrent l'aider à vider sa malle et à ranger ses effets, tout en la distrayant par leur gai babill.

Pendant ce temps, Madame Daltier racontait à son mari, qui rentrait avec son gendre et sa fille aînée, comment Mademoiselle Mauduit allait désormais partager leur vie de famille.

M. Daltier approuvait toujours les décisions de sa femme; ce soir-là, il eut un léger froncement de sourcil.

— Croyez-vous, dit-il, que cette jeune fille, élevée si différemment de nos enfants, ne puisse être pour eux un exemple pernicieux, un sujet... d'étonnement sinon de scandale ? car enfin elle doit professer les théories de son oncle, et...

— Mon ami, voyez-la et vous jugerez. Gilberte m'a paru simple et bonne, douée de trop de tact et d'intelligence pour exposer sa profession de foi devant nos enfants. Si cela arrivait cependant, contre mes prévisions, il serait toujours temps de lui faire entendre que nous ne pouvons le subir.

Lorsque Mademoiselle Mauduit vint tendre la main à son oncle, celui-ci fut conquis tout de suite par sa grâce dénuée d'artifice et son air triste, et il dissimula l'admiration que lui inspirait ce beau visage.

Certes, les demoiselles Daltier étaient bien jolies avec leurs yeux rieurs de Méridionales,

leur teint chaud et leurs tailles rondes, mais elles n'atteignaient pas à l'exquise beauté de leur cousine et ne songeaient pas à l'environner.

Gilberte fut présentée à M. et Madame Martelli dont elle avait déjà caressé les gentils babies, et l'on se mit à table.

Gilberte parla peu et mangea moins encore, non qu'elle se sentit gênée dans ce milieu cordial, mais elle avait encore le cœur un peu gros.

Cette réunion de famille, égayée par les saillies des jeunes gens, était rendue intéressante par la causerie intelligente des grandes personnes; là, pas un mot n'était prononcé qui pût faire rougir les jeunes oreilles; un accord amical régnait entre tous, et les petits garçons, suivant l'exemple de leurs aînés, témoignaient une sorte de courtoisie gracieuse aux dames. Pas une phrase ne sonnait faux, n'était déplacée dans la conversation, et Gilberte se sentit surprise d'y trouver un charme extrême.

Sans le souvenir de sa récente humiliation, elle eût été presque heureuse.

(A suivre.)

EPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.

Marmande, 43 degrés. **1.50** le litre (verre compris)
Montpellier, 45 — **1.75** — —
Armagnac, 50 — **2.00** — —

A V I S

LES HÉRITIERS de M^{me} veuve OUVARD née GUILBERT, décédée il y a deux mois à Paris, rue de Chabrol, sont priés de faire connaître leur adresse à M. RIVET fils, contentieux, 44, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, ou à M^{re} MARCOMBRE, huissier à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON
 AVEC JARDIN
 Rue Beurepaire, n° 19, occupée par M^{me} veuve GUÉRIN.
 Remise et écurie à la volonté du locataire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine
 Remise et Ecurie
 Avec Jardin et grandes servitudes, occupées par M. Emile LEROUX, ancien notaire.
 S'adresser à M^{re} ROGERON, rue d'Alsace, n° 7.

A VENDRE

Carriole anglaise
 S'adresser 85, rue d'Orléans, chez M. E. THIFFOINE.

A LOUER

Maison confortable
 Eau et Gaz
 S'adresser rue Dailé, 43.

PENSION DE JEUNES FILLES

Cours du Collège
 Leçons particulières
M^{me} BONIFAS
 8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

Bouteilles Champenoises

A VENDRE

S'adresser au Mess de MM. les Officiers.

Petites Vaches Bretonnes

CHEVAUX

De lurre et de camion
 Excellents Fromages St-Fiacre — 48 Médailles
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.
 ON DEMANDE un bon jardinier et connaissant bien la taille des arbres pour le 1^{er} octobre prochain.
 S'adresser au bureau du journal.

SAVONNERIE DE MÉZY
 (Seine-et-Oise)
 BUREAUX A PARIS, 21, Rue Croix-des-Petits-Champs.



Savon d'Occuba
 SAVON BLANC EXTRA
 PUR

EN VENTE PARTOUT
SAVON D'OCCUBA

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
 CARTES D'ADRESSES
 ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
 TÊTES DE LETTRES
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES
 AVIS DE TRAVES — MANDATS
 REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
 REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
 FAIRE-PART NAISSANCE
 CARTES DE VISITE
 AFFICHES — PROSPECTUS
 PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
 PRIX-COURANTS
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
 CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

à **35 FRANCS**

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galantines de volailles.	90 et 1 50	Crème foie gras truffée, 75, 1 10, 2 25
Confit d'oie, de dinde ou de canard.		Pâtes foie gras truffées, 95, 1 90 à 4 50
Poulet à la gelée.	1 90 à 4 90	Mauviettes au foie gras, 2 25 et 3 25
Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25		Andouillettes truffées, 1 20
Tête de veau.	95, 1 50 et 2 90	Saucisses Rossini, 1 20
Conserves à réchaud (toutes les sortes)		SALMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.

Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle
 Flacous de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 4, rue Beurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p^r Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

